



**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
RÈGLEMENT N° 1764-10**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1764-10 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle n° 1764 afin d'ajouter la catégorie « Fourniture de biens et services en sonorisation et intégration visuelle lors d'événements » à l'article 11.1**

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance ordinaire du 21 mai 2024.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement sur le site Internet de la Ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca).

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 22<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.

Zoë Lafrance, avocate, OMA  
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site Internet de la ville au [www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca](http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca)